

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 26/07/2023 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Eric CONRAD, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Orianne HUMMEL, Monsieur Laurent GEYLLER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Anne BALLAND-EGELE, Monsieur Denis DIGEL, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Birgül KARA donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Monsieur Lionel MEYER donne procuration à Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Frédérique MEYER donne procuration à Monsieur Denis DIGEL, Monsieur Yvan GIESSLER donne procuration à Monsieur Jean-Pierre HAAS, Madame Emmanuelle PAGNIEZ donne procuration à Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ

Absents non représentés :

Madame Mathilde FISCHER

Modification du plan des effectifs

N° DCM_072_2023B

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Organisation et Fonctionnement des services de la commune
Service instructeur : Direction des Ressources Humaines
Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

Le plan des effectifs retrace l'ensemble des emplois et grades créés et pourvus, classés par filières et par cadres d'emplois.

Il est proposé de l'adapter afin, d'une part, de pouvoir nommer des agents susceptibles de pouvoir bénéficier d'un avancement de grade et, d'autre part, de pouvoir nommer un agent qui sera prochainement recruté par voie de mutation sur un emploi qui vient de se libérer.

S'agissant des avancements de grade, compte-tenu des grades disponibles au plan des effectifs, il est proposé de créer :

- 1 grade d'attaché principal
- 4 grades de rédacteur principal de 2ème classe
- 1 grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet de 28/35èmes
- 1 grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe

Concernant l'emploi à pourvoir prochainement, il convient de créer un grade d'attaché principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU *Le plan des effectifs.*

APPROUVE La création des grades suivants au 1^{er} août 2023 :

- 2 grades d'attaché principal
- 4 grades de rédacteur principal de 2ème classe
- 1 grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet de 28/35èmes
- 1 grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Nadège HORNBECK